



Numéro 126 - 2^e Trimestre 2018 - Bulletin Municipal d'Information

TWIN

Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel
Véronique Reynaud | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08
Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25
Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 11 à 12
La vie locale.....	P. 13 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 20
La vie sportive.....	P. 21 à 25
Du côté des écoles.....	P. 26 à 27

Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 29 juin : **Gala du judo au gymnase.**
- Samedi 30 juin : **Fête des écoles du village.**
- Du vendredi 6 au lundi 9 juillet : **Exposition de peinture de Joël Montigny** à l'Eglise de Vermelle.
- Samedi 7 juillet à 12h00 : Au stade du village, **Le CME propose un pique-nique intergénérationnel sortie du sac animé** par un QUIZ géant.
- Samedi 7 juillet : **Fête d'été** au stade du village. A partir de 14h00, tournoi de pétanque et en soirée repas, soirée dansante et feu d'artifice.
- Samedi 14 juillet à 11h00 : **Cérémonie au monument au mort.**
- Mardi 17 juillet de 16h45 à 19h15 : **Don du sang** à la salle des fêtes.
- Mardi 17 juillet : **Ciné été «Ferdinand»** à l'école de Boussieu
- Du 1er au 30 septembre : **Exposition de sculptures de Marc Roure et de peinture d'Alain Briant** à l'Eglise de Vermelle
- Samedi 8 septembre de 10h00 à 13h00 : **Forum des associations** à la salle des fêtes.
- Samedi 15 et dimanche 16 septembre : **Journées du Patrimoine** à l'Eglise de Vermelle.
- Samedi 21 septembre à 20h30 : **Soirée de Nivolas**
- Samedi 29 septembre : **Rando semi-nocturne de l'ALEP plein air**



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:

<http://eepurl.com/cl5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:

www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Le Mot du Maire

Vous avez pu lire, il y a quelques jours, dans la presse locale, des informations sur le pacte de modération qui est imposé aux communes par le gouvernement et les difficultés que cela entraîne immédiatement pour les grosses intercommunalités comme la CAPI. Que contient ce pacte de modération de la dépense publique des collectivités locales ? D'abord c'est un engagement chiffré que doivent signer avant le 30 juin les plus grosses collectivités (quatre pour le département de l'Isère), mais dont les règles seront appliquées en fin d'année, à toutes les communes afin de s'assurer qu'elles ont bien limité leurs dépenses.

Le ministre du budget, annonçait que les collectivités ne sont pas mise à mal puisqu'on ne leur impose pas une baisse des dépenses, mais une augmentation limitée à 1,2 %. Une déclaration qui a fait bondir tous les élus locaux, car, ces 1,2 % d'augmentation incluent l'augmentation du coût de la vie (de l'ordre de 1%) et les dépenses occasionnées par les compétences nouvelles transférées aux communes. (Exemple, l'État vient de confier aux intercommunalités, la gestion de la GEMAPI – gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations – un budget très lourd, qui peut être financé par l'instauration d'une nouvelle taxe, mais dont on ne prendra en compte que les dépenses). Quand on sait que du seul fait du vieillissement et des évolutions de carrières, les frais de personnels augmentent mécaniquement de 2 %, vous avez compris que pour réaliser 1,2 % d'augmentation, il faut supprimer certains services à la population.

Pour la commune de Nivolas-Vermelle, comme 22 000 autres communes en France (soit 2 communes sur 3), la dotation de l'État connaît une nouvelle baisse cette année. En comparaison avec le budget 2013, dernière année avant les prélèvements, la dotation de fonctionnement (DGF) versée par l'État a diminué de plus de 60 %. Et quand on parle de dotation de l'État, on a l'impression que l'État fait un cadeau aux communes, mais en fait, il ne fait que régler une dette, car la DGF a été instaurée au moment où les taxes locales que percevaient directement les communes ont été incorporées dans la TVA. Autrement dit, l'État empêche la part qui revenait aux communes, mais ne leur la reverse plus intégralement.

Conséquence immédiate, la dépense de fonctionnement par habitant baisse

régulièrement : alors qu'elle dépassait 600€ par habitant et par an en 2013, elle est désormais inférieure à 580€ par habitant et la commune a dû augmenter les taux des impôts locaux pour compenser un peu cette baisse. Cela a un effet négatif sur la croissance et l'on a vu que la baisse des budgets a entraîné la baisse des investissements, donc une croissance en berne. A tel point que la banque mondiale, qui n'est pourtant pas un modèle sur le plan social, tire la sonnette d'alarme en affirmant que la croissance est nécessaire à la lutte contre la pauvreté alors que l'extension de la pauvreté a un effet négatif sur l'économie des pays.

Pour faire face à ces baisses, sans trop toucher aux services nécessaires aux besoins de la population, la commune lance des programmes d'économies.

- Les budgets ont été équilibrés, sans recours à l'emprunt, afin de faire baisser les annuités de remboursement.
- Une mise en concurrence des assurances a permis d'obtenir une baisse de plus de 25 000€ des différentes primes d'assurance.
- La commune poursuit son programme de régulation des chaufferies et d'isolation des bâtiments et elle vient de faire appel au service de Conseil en Energie partagée, mis en place par la CAPI, afin de maîtriser les coûts de l'énergie.
- Dans ce domaine, nous venons d'avoir les chiffres de l'économie réalisée par l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Sur la commune, c'est une économie de 9 561,42€ qui est réalisée, en un an depuis le début de l'expérimentation, et sur les cinq communes de la CAPI qui s'y sont engagées, cela représente une économie de 50 576,72€, des sommes qui permettront d'équiper l'éclairage public d'ampoules à leds, moins gourmandes en énergie. Il faut dire également que cela a permis d'économiser 42 % de production de CO2. Autrement dit un bénéfice pour le climat.

Mais, à mesure que nous faisons des efforts, on a l'impression qu'ils nous sont volés par de nouvelles dispositions qui viennent déséquilibrer les comptes des communes. Nous comptons sur la compréhension de tous, dans ce contexte difficile.

Michel Rival

Editorial

Cette année scolaire aura été marquée par des débats à propos de l'organisation de la semaine scolaire. A Nivolas, nous avons organisé une table ronde au cours de laquelle ont été mis en évidence l'importance de prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant pour son bon développement et sa réussite scolaire. L'équipe municipale n'avait pas voulu en juin dernier se précipiter comme d'autres communes pour un retour à la semaine de 4 jours. Elle s'était engagée à organiser la réflexion au niveau de notre commune.

Alors que le conseil municipal était très partagé quant à l'intérêt d'un retour à la semaine scolaire à 4 jours pour les enfants et leurs apprentissages. Nous avons pris acte des résultats de l'enquête menée auprès des parents et avons demandé à la Directrice académique des services de l'Education Nation la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée.

Toutefois, parce que prendre en compte les enfants est important pour nous élus et qu'ils sont les citoyens de demain, nous ne renonçons pas à une action éducative cohérente. Celle-ci passe par plusieurs actions, un soutien important auprès des associations qui encadrent les jeunes, la mise en place du CME et le PEDT. Si la rédaction d'un Projet Educatif de territoire avait été dans un premier temps associé à la mise en place de la réforme sur le temps scolaire, nous ne souhaitons pas balayer tout le travail que nous avons réalisé dans le cadre du PEDT. Nous allons continuer à travailler avec les associations pour améliorer le temps de l'enfant. Le PEDT c'est la recherche d'une cohérence entre les différents acteurs éducatifs. Dans le cadre d'une prochaine réunion nous chercherons ensemble comment améliorer les passerelles entre ces différents lieux que l'enfant fréquente dans une même journée.

Le temps de l'enfant c'est aussi le temps des vacances Je souhaite à tous un très bel été.

Graziella Bertola-Boudinaud

Soirée de Nivolas à la salle des fêtes

Samedi 21 septembre à 20h30

Information sur l'étude de circulation de la RD 1085 : Globalement on est toujours à environ 18000 véhicules / jour sans augmentation par rapport au dernier comptage qui a une dizaine d'années. L'étude a porté sur le fonctionnement des différents carrefours. Il ressort que chacun des carrefours dispose de la capacité d'absorption du trafic, sauf le feu de Curtet qui est à la limite de saturation. Toutefois, les feux ne sont pas coordonnés. Donc l'étude préconise une coordination fine des feux à la descente le matin et à la montée le soir. Pour le carrefour Jean Moulin, préconisation de déplacer le passage piéton qui franchit la rue Jean Moulin qui est trop dans le carrefour. Pour le projet de sens unique Route de Sérézin, rue de l'Hôtel de Ville, Avenue du Square, il n'y a pas d'opposition à ce type d'aménagement.

Permis de construire du DOJO : Validation des documents déposés. Vérifier l'harmonie du rouge du bardage avec le rouge des parements du gymnase.

PLU : premiers éléments du PADD. Sur le descriptif des équipements, ne plus spécifier l'emplacement de la salle des fêtes, retirer le projet de regroupement des casernes de sapeurs-pompiers Ruy-Nivolas, mentionner le positionnement de parkings, noter la couverture d'un terrain de tennis et le développement des cheminements doux. Au niveau du zonage, enlever l'OA6 sur l'usine Paillet qui ne se déplace plus.

Remplacement de l'éclairage des jeux de boules : L'éclairage est complètement obsolète et n'est plus aux normes. Un devis a été demandé à l'entreprise Serpollet. Proposition de changement de 4 projecteurs pour un montant de 6300,00€ TTC. (unanimité)

Eclairage de la Salle des fêtes : L'éclairage de la scène est insuffisant pour les groupes de théâtre que la commune reçoit régulièrement et les manifestations associatives. Un devis a été demandé à Rexel pour fourniture de projecteurs qui seront posés par les employés communaux, puisque la salle est déjà équipée d'un rail d'alimentation. Pour les quatre projecteurs à leds afin d'éclairer l'avant-scène et la scène, le devis est de 3292,00€ HT. (Unanimité)

Mise à disposition d'une parcelle à l'Association des Jardins Ravineaux : L'année dernière, nous avons mis la parcelle au-dessus des jardins Ravineaux à disposition du « Panier de Léontine » qui ne réutilisera pas la parcelle cette année. L'Association des Jardins Ravineaux souhaite disposer de

cette parcelle afin de créer un jardin partagé, pour des cultures qui tiennent beaucoup de place et en particulier cultiver des pommes de terre et des courges pour le repas du Téléthon. Décision, à l'unanimité, de mettre cette parcelle à disposition de l'Association des Jardins Ravineaux.

Information sur le RGPD : Règlement Général de Protection des Données Personnelles. Cette directive européenne impose de mettre en place un DPO (Data Protection Officer) pour contrôler tous les listings nominatifs utilisés par la commune. Décision à l'unanimité de conventionner avec la CAPI pour confier une mission au DPO retenu dans le cadre de la mutualisation.

Ciné-été 2018 : Décision unanime de reconduire la séance commune organisée avec la commune de Bourgoin-Jallieu sur le quartier de Boussieu, à condition que la date corresponde avec le centre de Loisirs.

Présentation du rapport annuel de la bibliothécaire : La Bibliothèque est ouverte 10h30 par semaine, 183 jours par an. Elle comporte 11 534 ouvrages et 18 abonnements. 11 068 prêts ont été effectués représentant 12 576 documents prêtés. 15 Classes fréquentent la bibliothèque représentant 194 prestations à l'année. Le Conseil Municipal félicite la bibliothécaire pour l'excellent travail effectué et remercie chaleureusement l'équipe de bénévoles sans qui ce travail ne serait pas possible.

Conseil Municipal d'Enfants (CME) : présentation des actions retenues : pique-nique intergénérationnel pour la fête de la commune le 7 juillet 2018. Participation au nettoyage de printemps le samedi 24 mars 2018.

Centre de loisirs : confirmation des dates d'ouverture du Centre Aéré du 9 au 27 juillet 2018

Aménagement de la place du 8 mai 1945 : Validation du plan proposé par la

cabinet BETIP, avec deux modifications – changement du sens de circulation pour rentrer en face de l'église et sortir dans le rond-point de la Mairie. Garder trois places au nord du monument aux morts, accessibles depuis l'allée pompiers et qui serviront pour les cérémonies patriotiques.

Colombarium : Il reste peu de cases dans le premier colombarium. Un devis a été demandé à l'entreprise Tinti qui a réalisé le premier afin d'harmoniser le second équipement. Décision d'accepter le devis de l'entreprise Tinti, pour un montant de 8 988,00€ pour 12 cases.

Déclarations préalables :

Caroline Bonnichon : Parcelle AB 714, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour création de deux fenêtres dans un local technique existant, 28, Impasse des Vanilles.

Eric Garrot : parcelles AC 338 et 339, en zone N et ub au PLU, bleu Bgl et Rouge RG et RV au PPR, pour diviser un terrain situé 112 impasse des Violettes.

Permis de construire :

Aurélien Mingot : parcelle C 369, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 91 chemin des Vignes.

AD'INVEST : Parcelle A 53, en zone AUB OA3 au PLU, bleu Bg2 au PPR, pour construction d'une ensemble de quatre T3, sur un terrain situé 53, rue du petit Loup.

Killian Merzougui : parcelles A 67, 71, 72, en zone Nh et Nc au PLU, bleu Bgs Bg2 au PPR, pour transfert d'un permis de construire accordé pour deux maisons, 90 chemin des Bottes.

Autorisation de travaux :

SAS Garcia Hervé Fleurs : parcelles AB 243 et 784, en zone Ui au PLU, pour aménagement d'un local commercial, 1095 Route Départementale 1085.

Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolas-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence. Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours. Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

serpollet

Vote du compte-administratif 2017 :

La section de fonctionnement est arrêtée à 1 829 028,14€ de recettes pour 1 492 415,23€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 336 612,91€ auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 644 946,38€, soit un excédent global de fonctionnement de 981 559,29€.

La section d'investissement est arrêtée à 432 095,08€ de recettes pour 520 514,09€ de dépenses, soit un déficit de l'exercice de 88 612,91€, auquel il faut ajouter le déficit des exercices antérieurs de 191 702,12€, soit un déficit global d'investissement de 280 121,13€

Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 701 438,16€. Il comporte également 135 567,26€ de restes à réaliser.

Le maire étant sorti, le compte administratif est mis aux voix par la première adjointe, il est adopté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion du Trésorier :

Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. Le Compte de gestion du trésorier est adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats du compte administratif 2017 au budget primitif 2018 :

Décision, à l'unanimité de répartir l'excédent de 981 559,29€ en deux parties : 415 688,39€ en investissement pour couvrir le déficit global d'investissement de 280 121,13€ et les restes à réaliser de 135 567,26€. 565 870,90€ en fonctionnement.

Vote du taux des taxes communales :

Proposition de majorer de 1% les taux des trois taxes communales. Le taux de la Taxe d'Habitation (TH) passera de 6,15% à 6,21%, le taux moyen départemental étant de 21,27% et le taux plafond de 52,75%. Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) passera de 15,71% à 15,87%, le taux moyen départemental étant de 28,29% et le taux plafond de 68,63%. Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) passera de 49,96% à 50,46%, le taux moyen départemental étant de 60,51% et le taux plafond de 148,68%. La proposition de majorer les taux de 1% est adoptée à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif 2018 : La section de fonctionnement est arrêtée à 2 326 345,90€ en dépenses et en recettes. Elle inscrit un prélèvement de 640 363,63€ pour alimenter la section d'investissement. La section d'investissement est arrêtée à 1 282 630,02€ en dépenses et en recettes.

Les investissements principaux seront : 40 000€ pour l'étude des seuils de l'Agny, 70 000€ en voirie, 55 000€ en bâtiments, 10 000€ en hydraulique, 32 000€ en acquisition de divers matériels et outillages, 47 344 pour la révision du PLU, 15 000 au cimetière notamment pour l'installation d'un nouveau columbarium, 400 000€ pour la construction du DOJO et un début de financement de 45 000€ pour la rénovation du stade des Mûriers.

Le budget primitif 2018 est adopté par 14 voix pour et 3 abstentions.

Vote des subventions aux associations pour 2018 : Vote à l'unanimité des subventions pour un montant de 15 640,00€ pour les associations de la commune et de 2054,00€ pour les associations d'intérêt général hors de la commune.

Associations locales : Acca 150, Alep art et culture 500, Alep plein air 455, Alep matériel (au titre de cotisation) 50, Alep yoga 75, Amicale des sapeurs-pompiers 760, Association de protection de l'église de Vermelle 500, Badminton 150, Basket club 2100, Groupe des retraites sportifs de Nivolas 150, Coopérative scolaire 75, Club Sportif Nivolésien 2500, Cyclo club 150.00, Don du sang 150, Espoir Gymnique Nivolas 2100, Fnaca 150, Gym adultes Nivolas 150, Hatha yoga énergie 100, Jardins des ravinaux 150, Judo 600, Noir d'argent 150, Pétanque club (loisirs) 100, Pétanque 38 200, Chorale en plein chœur 100, Si on chantait 75, Sou des écoles de Boussieu 1000, Sou des écoles de Nivolas 2300, Tennis club 700.

Association d'intérêt général : Association des familles et amis Delphine Neyret 150, Afsi 250, Bibliothèque du Centre Hospitalier de Bourgoin Jallieu 100, Centre régional Léon Bérard (association d'aide aux familles) 300, Chambre des métiers de l'Isère 336, Dden 30, Fondation du patrimoine 100, Les restos du cœur 350, Mfr la Grive 48, Seve 150, Secours Populaire Français (section de Bourgoin-Jallieu) 150, Soleil de clown 50, Udai 46

Vote de la subvention au CCAS – Vote à l'unanimité d'une subvention d'un montant de 13 000€ pour 2018.

Participation au groupement d'achat du SEDI pour la fourniture d'électricité :

Depuis le 1er janvier 2015, les collectivités territoriales doivent contracter une offre de marché après mise en concurrence avec le fournisseur d'énergie de leur choix, pour les contrats supérieurs à 36 Kva (Kilovoltampères). La commune a passé un marché avec EDF qui arrive à son terme.

Il convient de passer un nouveau marché de trois ans. Proposition d'adhérer au groupement de commandes mis en place par le SEDI (Syndicat Départemental de l'Energie de l'Isère) depuis le 15 septembre 2014 pour organiser le marché de fourniture d'électricité. (unanimité)

Mise à disposition du Foyer à la CAPI pour la halte-garderie itinérante :

Actuellement, la commune met à la disposition de la CAPI, le foyer le vendredi de 9h à 17h, pour organiser la halte-garderie itinérante. Le jeudi, la halte-garderie est accueillie à Saint-Alban de Roche. Mais le local sera indisponible pour un an pour cause de travaux. Proposition d'accueillir la halte-garderie itinérante le jeudi et le vendredi. La CAPI prendra en charge une demi-heure de ménage le jeudi et le vendredi en fin de séance. (unanimité)

Mission de la Poste pour vérification de dénomination et numérotation des rues :

Un pré diagnostic a été réalisé afin de pouvoir desservir chaque habitation avec la fibre optique. Il ressort que nous avons un différentiel de 15% de mauvais adressage. Pour aller au bout, il est nécessaire de recourir au savoir-faire de la Poste dans ce domaine. Devis pour 3,5 jours de travail comprenant : un audit conseil de fiabilisation des adresses, la réalisation d'un plan d'adressage pour un montant de 2 520,00€ TTC. La proposition de la Poste est acceptée par 12 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

Choix d'un maître d'œuvre pour la rénovation du Stade des Mûriers :

Deux maîtres d'œuvre ont été consultés, Alain Furodet de BECO (Bureau d'Etudes de Construction d'Ouvrages) et Pierre Robin de Archisport. Seul Archisport a répondu à la demande complète de la commune intégrant le diagnostic des zones d'affaissement et la réalisation d'un APS-APD pour établir les demandes de subventions. Pour les missions identiques (Pro/DCE – ACT-VISA-DET-AOR) la proposition de Archisport est à 6 600€ HT et celle de BECO à 8 000€. Proposition de retenir la proposition de Archisport à laquelle il conviendra d'ajouter les missions auxquelles BECO n'a pas répondu. La proposition d'Archisport est adoptée par 7 voix pour 6 contre et 4 abstentions.

Modification du règlement intérieur du Centre Aéré :

Décision, à l'unanimité d'intégrer les mini-camps dans la déclaration à la DDJS et de prévoir une participation de 2,00€ par nuitée qui sera facturée avec l'inscription.

Conseil Municipal : séance du 15 janvier 2018 (suite)

Modification du règlement de location des salles : La caution est portée à 500€. Le foyer n'est loué que si le demandeur a parmi les invités, une personne à mobilité réduite justifiant de ne pas pouvoir monter les escaliers. Pour les manifestations à caractère familial, installer la salle à partir du samedi à 13h00. (unanimité)

Fête des mères : La fête sera élargie également à tous les nouveaux arrivants dans la commune et elle se déroulera le vendredi 25 mai à partir de 18h30 à la salle des fêtes avec la participation de la chorale.

CCAS : Proposition de dénoncer la convention actuellement en vigueur avec l'ADPA afin de mettre à plat les relations de la commune avec cette association.

Conseil Municipal d'Enfants : Il est fait un retour sur les deux commissions mises en place, la commission solidarité et la commission environnement. Un travail a

été démarré sur l'élaboration d'une charte portant sur quatre axes : le respect, la sécurité, la solidarité et le plaisir.

Déclarations préalables :

Frédéric Hustache : parcelle AB 304, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour réfection de toiture et isolation par l'extérieur d'une maison 105, impasse des Rosiers.

André Salomon : parcelle C 798, en zone Nh au PLU, pour construction d'un abri de jardin, 58, chemin de la Vignole

Thomas Paya : parcelle AE 578, en zone Ub au PLU pour pose d'une pergola en bois non couverte, 119, rue Jean Jaurès

Arnaud Bonnevie : parcelles AH 377, 372, en zone Ua au PLU, pour mise en place d'une clôture, 19 allée du Merlot

Bernard Eloud : parcelle AB 462, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour réfection de la toiture, 48, impasse des Bleuets.

Permis de construire :

Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle C 306, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour extension du gymnase afin de construire une salle d'arts martiaux, 144, rue de la Liberté.

Dofimo : parcelle AB 421, en zone Ua au PLU, blanc et bleu Bi' au PPR, pour aménagement de 5 appartements dans une ancienne grange. 196 avenue de Ruffieu

SEMCO : parcelle AC 450, en zone AUi au PLU, pour construction d'un bâtiment d'activités rue du Vernay

Ad'Invest : parcelle A 53, en zone AUbOA3 au PLU, bleu Bg2 au PPR, pour construction de quatre logements de T3 en deux maisons individuelles, 53 chemin du petit Loup.

Killian Merzougui : Parcelles A 68, 71, 72 en zone Nh et Nc au PLU, Bleu Bgs et Bg2 au PPR, pour transfert d'un permis de construire de deux maisons 90, chemin des Bottes.

Exposition de sculptures de Marc Roure et de peinture d'Alain Briant

Du 1er au 30 septembre - à l'Eglise de Vermelle.

Gala du judo

Vendredi 29 juin
au gymnase

Conseil Municipal : séance du 03 mai 2018

Fonds de soutien de l'investissement local (FSIL) : L'Etat a créé un fonds pour accompagner les collectivités territoriales dans deux domaines essentiels, la transition énergétique et les aménagements de sécurité et d'accessibilité. La commune présentera un dossier portant sur deux bâtiments à améliorer en 2018, le bâtiment mairie-école – isolation des combles et changement des huisseries extérieures (5 916,40 + 9 084 = 15 000,40€ ht) La Salle Georges Savary – isolation des combles et changement des menuiseries extérieures (4 780,00 + 11 486,00 = 16 266,00€ ht), soit un total de 31 266,40€ HT. Décision à l'unanimité de solliciter une subvention d'un montant de 9 379,92€ au titre du FSIL

Marché public de prestation de services en assurance : Suite à la consultation lancée avec l'aide à la Maîtrise d'Ouvrage de Delta Consultant, trois offres ont été déposées pour le lot 1 et deux offres pour les lots 2, 3 et 4. Ont répondu la SMACL, Groupama Rhône-Alpes Auvergne et

Breteuil assurances/VHV Grupp pour le lot 1 et uniquement la SMACL et Groupama pour les autres lots.

L'analyse s'est faite sur la base de 60% pour la valeur technique de l'offre (garantie etc...) et 40 % pour le prix. En fonction des réponses de la SMACL et de Groupama, Breteuil étant moins bien noté, Delta consultant propose de retenir Groupama pour le lot 1, dommage aux biens, pour un montant de 4038,48€ TTC, La SMACL pour le lot 2, Responsabilité civile pour un montant de 1 798,50€ TTC, la SMACL pour le lot 3, Protection juridique, pour un montant de 862,74€ TTC, Groupama pour le lot 4 véhicules à moteur, pour un montant de 3 004,00€ TTC. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition pour un montant total de 9703,72€, soit

un gain de 29 075,36€ (- 74%) par rapport aux primes actuelles d'assurances.

Règlement de l'opération façades : La commune a mis en place un subventionnement des ravalements des façades depuis 1990. Cela a eu un effet bénéfique sur l'image de la traversée du village. La délibération de départ a été élargie aux maisons situées sur toutes les voiries publiques. Mais la rédaction reste ambiguë par rapport aux maisons situées à l'intérieur d'une parcelle (type Pointière). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de préciser que la subvention concerne les maisons de plus de 50 ans, pour la réfection des façades, portant sur la façade à l'alignement sur la voirie et les deux pignons en retour sur 8 mètres de profondeur. Les montants subventionnables sont modifiés.

Travaux pris en compte	Montant actuel	Montant modifié
Le m ² en peinture simple échafaudage compris	18€ HT	25€ HT
Le m ² crépis maçonné coloré échafaudage compris	40€ HT	50€ HT
Montant maximum de la subvention	1 830€ HT	2 000€ HT

Passage au gaz de la chaufferie de l'église de Nivolas : La paroisse a pris en charge directement le branchement gaz et la logette. La commune prendra en charge le changement du brûleur (5 121,48€ TTC) et de la porte coupe-feu (2 640,00€ TTC). Les travaux de raccordement de la logette à l'entrée de la chaufferie se montent à 2 650,80€ TTC. Le total du passage au gaz se monte à 10 412,28€ TTC. Le Conseil Municipal décide de demander une participation de 2 209,00€ à la paroisse.

Réalisation d'un bi-couche Impasse du Tilleul : La seule référence concernant le statut de cette voirie est le cadastre où l'impasse du Tilleul apparaît comme publique. Dans la mesure où les réseaux sont déjà dans le domaine public, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser le bi-couche pour un montant de 6 497,00€ HT.

Préemption sur la vente d'une grange 18 route de Sérézin : Une grange fait l'objet d'une vente à Nord-Isère Immobilier. Il sera difficile de transformer cette grange en logement car il n'y a pas de possibilité de places de stationnement. Le Conseil

Municipal décide à l'unanimité de préempter pour le montant mis en vente soit 15 000€, afin de réaliser un trottoir le long de la route de Sérézin et deux places de stationnement.

Augmentation du temps de travail de la bibliothécaire : Lors du recrutement de la nouvelle bibliothécaire, il a été décidé de ne plus accorder d'heures complémentaires au temps de travail de 30h hebdomadaire. Il apparaît que ce temps de travail est trop réduit pour faire face à la totalité des tâches. Décision, à l'unanimité, de passer le temps de travail de la bibliothécaire à 33h hebdomadaire.

Point d'information sur la nomination du DPO (Délégué à la Protection des Données) dans le cadre de la RGPD (Règlement Général de Protection des Données). Décision d'attendre la proposition de la CAPI, dans le cadre de la mutualisation.

Déclarations préalables :
Domingos Da Fonte Miguel : parcelle AC 183, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg au PPR, pour modification de toiture d'une maison située 1730 RD 1085.

OPAC 38 : Parcelle AE 232, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour rénovation des façades de 40 logements situés rue de l'Hôtel de Ville.

SCI Giaouras : parcelle AE 90, en zone Ua au PLU, pour transformation d'un garage en logement avec deux places de stationnement, 3061 RD 1085.

Georges Prinnet : parcelle AC 349, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PLU, pour agrandissement de 26m² d'une habitation située 478, rue des Châtigniers.

Jean-Pierre Mailles : parcelle AD 196, en zone Ub au PLU, blanc et violet Bc2 au PPR, pour construction d'une piscine de 36m², 431, route de Sérézin.

Permis de construire :

Mustafa Altunok : parcelle AB 54, en zone AUb OA3 et N au PLU, Bleu Bg2 au PPR, pour construction de deux logements valant division sur un terrain situé rue des Plattières.

Guillaume Ferreira : parcelle C 369, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur un terrain situé 90 Chemin des Vignes.

Gratin de blettes aux 2 sauces

Variante : pour un plat complet ajouter des foies de volaille dans la sauce rouge et des lasagnes entre les couches.

Les ingrédients :

1 bouquet de blettes ou des côtes de blettes
 Un pot de coulis de tomates
 Des olives noires dénoyautées (Des lardons)
 (Des foies de volaille)
 Un petit pot de crème fraîche
 Du fromage râpé

Enlever le vert des côtes et le faire blanchir à l'eau bouillante salée 3 à 5 min. Egoutter et couper grossièrement ;
 Trier les côtes et les couper en morceaux. Coupées aux ciseaux elles n'ont pas de fils ! Les faire cuire 10 min à la cocote minute.
 Préparer une sauce béchamel

avec du fromage râpé et ajouter les côtes cuites.
 Préparer une sauce à la tomate avec des olives dénoyautées ou/et des lardons et ajouter le vert.
 Superposer en plusieurs couches selon le plat les préparations blanche et rouge en commençant par la blanche.



Terminer par un peu de crème et de râpé.
 Faire gratiner à 180°.

Mots Croisés n°126 - solution p.23

Horizontalement

- 1/ Quand on les roule, c'est qu'on se croit fort
- 2/ Comme du vinaigre Sert aux scrutins
- 3/ Erreraient
- 4/ Dupé - C'est chez nous Canidé du Moyen-Age
- 5/ Ouvreuse tournante - Note Dans les médias
- 6/ Assaini - Pas beaucoup
- 7/ Gestations
- 8/ Elle brille au sommet - Compagnon
- 9/ Article indéfini - Muses
- 10/ Lettre grecque - Tient bon

Verticalement

- 1/ Fonds humide
- 2/ Vendre totalement - Négation
- 3/ Héros de Corneille Dieu de l'amour
- 4/ Père de l'aviation - Corps gras
- 5/ Vigueurs - Nestor l'était
- 6/ Agis
- 7/ Pièces de jeux d'adresse - Gloussé
- 8/ Déchet azoté - Employais
- 9/ Lassitude - Diffuse
- 10/ Au tennis - Base

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3										
4			■			■				■
5				■				■		
6					■				■	
7										
8		■						■		
9			■							
10										

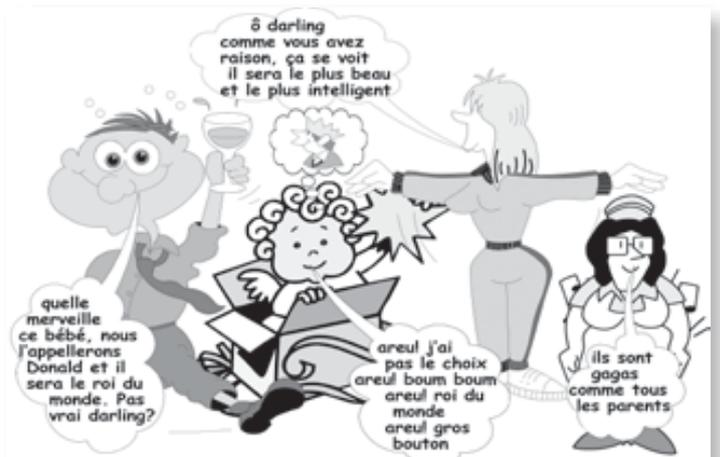
La chronique de Guy HYVER : Un « Déléfan » dans un magasin de porcelaine

Je dédie cette chronique à notre ami à tous Bernard Touquet bien trop tôt disparu. Sa gentillesse, sa disponibilité, son humour et son grand talent pour l'écriture vont nous manquer. Repose en paix Bernard on ne t'oubliera jamais

Il était une fois, gazouillant dans son petit berceau, un charmant bébé à la chevelure couleur «renard» très abondante. C'était juste après la dernière guerre mondiale, dans un lointain pays situé à des années lumières à bicyclette de notre bon village de Nivolas-Vermelle. Autour du berceau, les parents de ce délicieux bambin s'extasiaient. «Ô darling» dit à son épouse le papa dont le patronyme était «Déléfan» «vous m'avez fait là le plus beau bébé du monde et je vous en remercie. Regardez son doux visage, ses cheveux de feu, son air espiègle qui respire aussi l'intelligence. C'est notre quatrième enfant mais c'est aussi le plus beau, nous le prénommerons Donald et nous en ferons le roi du monde». «Ô darling renchérit la maman, vous avez bien raison, c'est une vraie merveille et Donald lui ira si bien».

En fait, ce n'était rien de plus que la réaction ordinaire d'un couple de parents qui s'extasiaient devant leur progéniture, l'affublant de toutes les qualités et de tous les superlatifs les plus élogieux du monde. Pourtant, la suite leur donna raison, l'existence de Donald ne fut pas banale. Dès qu'il usa ses premières culottes courtes

sur les bancs de l'école, Donald Déléfan dominait déjà tous les autres. Il était le champion incontesté et incontestable des cours de récréation, car il n'hésitait pas à jouer des poings, à imposer sa stature et sa mèche couleur renard quand il le fallait. Ainsi il régnait sans partage sur le « trust » du jeu de billes de son école. Sa maman lui tricota un grand sac en laine dans lequel il rangeait précieusement toutes les jolies billes qu'il gagnait quotidiennement «au triangle», «à la tic», «au pot», enfin à toutes les variantes de ce merveilleux jeu de billes que pratiquaient tous les enfants de son époque. Il était craint de tous les autres potaches car il faisait une véritable razzia sur leurs réserves de billes, et cela représentait pour les moins fortunés une dépense non négligeable de toujours devoir racheter des billes chez l'épicier du coin. Mais, c'était incontournable, Donald les obligeait à jouer, et il pillait sans vergogne les stocks de billes de ses petits camarades. Comment ces derniers pouvaient-ils se rebiffer ? Ils n'avaient pas beaucoup de solutions les pauvres ! Alors ils décidèrent de l'affubler d'un surnom désobligeant pour le discréditer un peu. C'était peu de chose, mais quand ils parlaient dorénavant du surnom de Donald entre eux, ça les faisait bien rire, et c'était déjà ça. Ils auraient pu le surnommer «canard» en raison de son prénom ou «Jumbo» en raison de son nom, ou bien encore «Goupil»

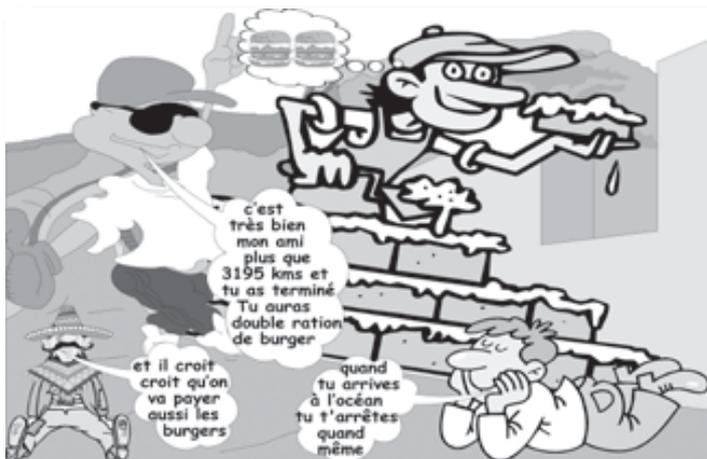


pour son éternelle mèche couleur renard et sa propension à ruser avec tout le monde et en toutes circonstances. Il n'en fut rien, ils cédèrent à la facilité et le baptisèrent «Trompe» pour «trompe d'éléphant», mais aussi pour la faculté de cet appendice nasal à aspirer tout ce qui se trouve à proximité. Donald n'apprécia pas la chose et il le fit savoir, mais il eut beau transformer en «punching-ball» tous ses copains de jeu, rien n'y fit. Dorénavant, on l'appellerait Donald Trompe, et il traînerait ça comme un boulet jusqu'à la fin de ses jours. Ses copines et copains jubilaient. Ce fut un des rares gros échec de son existence.

Plus tard, au collège, s'étant habitué à son nouveau patronyme, il devint tout naturellement le «boss» du cercle de jeux de son établissement scolaire. Les échecs, le monopoly et le poker n'avaient aucun secret pour lui. Comme jadis au jeu de billes, il raflait la mise à tous les coups. «Echec et mat» sur le damier, acheteur de «Manathan» et «Wall street» sur les cases du monopoly, menteur et effronté comme pas un au jeu de cartes, il gagnait tout quotidiennement avec une insupportable insolence.

Puis, vint le temps des grandes études. Pour intégrer plus tard le grand consortium familial immobilier, il choisit comme par hasard cette branche. N'oublia pas au passage d'imposer sa domination à tous ses camarades étudiants dans les

diverses universités qu'il fréquenta. Il échappa aussi au service militaire de son pays pour une «gravissime» épine calcanéenne au talon. C'était en 1968, il avait 22 ans, pendant que la France était sans dessus dessous à cause de ce que l'on nomma «les évènements de 68», et que le Vietnam était «à feu et à sang». A 24 ans, il prit la direction de l'entreprise familiale spécialisée dans la location de logement aux gens de classe moyenne, reléguant son père au poste de président du conseil d'administration. Ils eurent bien tous les deux quelques problèmes avec la justice qui les accusait de discrimination envers les demandeurs de logement qui n'avaient pas eu la chance de naître avec la peau blanche. Ils firent jouer leurs connaissances, usèrent de leur carnet d'adresses, et balayèrent tout cela d'un revers de main. Donald, comme l'avait prédit son père était sur la voie royale, plus rien ne pouvait l'arrêter ! Il organisa même plus tard des combats de catch dans un milieu, comme tout le monde le sait, réputé des plus honnête. Il fonda une compagnie aérienne. Il prit même sous sa coupe un peu plus tard les concours de beauté féminins, et notamment «miss univers». Eclectique à souhait, il s'improvisa ensuite présentateur de télévision dans une émission sulfureuse de télé réalité. Il fonda aussi des agences de mannequins, n'oublia pas pendant ce temps de transformer en



empire sa société immobilière. Les milliards s'empilaient à une vitesse vertigineuse. N'en jetez plus, pour une réussite, ce fut une réussite, un vrai conte de fée.

Mais foi de Donald, insatiable il ne voulait pas s'arrêter là. Alors, pour accéder à son désir suprême quand dans ses rêves les plus fous il se voyait président de son pays, Donald se «lança» sur le tard «en politique».

Grand spécialiste des réseaux sociaux qu'il utilisa sans parcimonie pour fonder son empire, il utilisa la même recette pour asseoir sa carrière politique : la com, la com, la com, et toujours la com !

En voyant ce «grand tribun» coiffé en épouvantail haranguant les foules et se préoccupant le moins du monde de ses outrances verbales répétées, personne n'aurait misé un penny sur ses chances d'accéder à la magistrature suprême. Ses concitoyens comme les observateurs du monde entier le classèrent dans un premier temps au rang de «quantité négligeable» et «d'excité de service» pour pimenter un peu la campagne électorale. Ils durent déchanter. Donald ne l'entendait pas de cette oreille. Opiniâtre à l'excès, il basa son discours s'il était élu sur le détricotage intégral de tout ce qu'avait fait son prédécesseur. Pour lui, rien ne trouvait grâce à ses yeux dans l'œuvre de ce dernier qui au passage était noir. On ose espérer que la couleur de sa peau n'entrait pas en ligne de compte dans son jugement à «l'emporte pièce» ! Il fit même son cheval de bataille la pro-

messe de construire un mur de 3200 kms de long et de 7 mètres de haut sur la frontière avec un pays voisin qui à ses yeux abusait de l'immigration clandestine. On croit rêver, ou plutôt cauchemarder, et pourtant l'argument porta. D'autant plus qu'il fit la promesse absolue de le faire financer entièrement par ce voisin envahissant ! Dans son outrance, il aurait tout aussi bien pu dire qu'il allait faire remblayer intégralement les 450 kms de l'immense canyon de son pays pour «se débarrasser» des quelques 2000 indiens qui y survivent encore pauvrement, d'autant qu'ils n'étaient pas blancs et que leur tribu était ravagée par l'alcoolisme et le chômage. Il n'y a probablement pas pensé Donald ! Ça n'aurait pas choqué son électorat !

Toujours est-il que Donald, jouant des coudes comme à son habitude, mettant tout le monde dans sa poche, et profitant d'un système électoral un peu particulier, parvint à ses fins. A la stupéfaction nationale et internationale générale, il fut élu président de son pays en bonne et due forme. Beaucoup pensèrent qu'on venait d'élire «un Déléphant dans un magasin de porcelaine». Le début de la suite semble leur donner raison.

Ainsi, tenant ses promesses, mais qui pourrait lui en vouloir de tenir ses promesses, il s'attaqua aux principaux traités internationaux signés par son prédécesseur. Le détricotage en règle commença. Il retira son pays d'un accord international sur le climat obtenu au forceps par tous les grands de ce monde.



Sous prétexte que cela lésait ses intérêts économiques, il «jeta aux orties» toutes les avancées si durement négociées ou chaque pays concerné avait fait de grandes concessions. Peu lui importait que la planète «crève» tout doucement d'une pollution généralisée à laquelle son pays prenait pourtant une très grande part ! Ainsi était Donald devenu le roi du monde. S'ils étaient encore en vie, son père et sa mère seraient sans doute très fiers de lui, il avait réalisé leur rêve proclamé devant son berceau. Il n'hésita pas à «balancer» non plus quelques missiles sur d'autre pays, clamant à chaque fois qu'il avait des preuves irréfutables (sans jamais les exhiber) de la fourberie de ces derniers. Mais, pour une meilleure compréhension, il faut quand même vous dire chers lecteurs que dans le vocabulaire politique, «preuve irréfutable» signifie simplement que l'on a juste de vagues soupçons. Rien à voir avec la définition officielle du «petit Larousse» ! De toute façon, il promettait «le feu nucléaire» à tous ses ennemis sous prétexte que c'était lui qui avait le plus gros bouton rouge pour le déclencher. Argument de joueur de billes de cour d'école, mais argument quand même. Il se retira aussi de l'accord nucléaire iranien avec les mêmes preuves irréfutables, sans se soucier des répercussions économiques désastreuses pour certains. Il décida unilatéralement d'installer l'ambassade de son pays dans une ville revendiquée historiquement par plusieurs peuples, et représentant l'un des points

chauds les plus sensibles de la planète. «Pompier pyromane», il n'hésitera probablement pas plus tard à jouer le «pompier de service» en ce même endroit du monde si cela est nécessaire, on peut lui faire confiance ! Chaque jour, il alimente «les gazettes» avec ses élucubrations les plus folles, souhaitons que ça s'arrête un jour.

Comme tous les contes doivent commencer par «il était une fois», il est de tradition aussi qu'ils aient une fin optimiste du genre «ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants». Un peu tard pour Donald ! Souhaitons quand même que ce conte inachevé ne déroge pas à l'usage. Espérons donc que notre Donald réalise un jour qu'il se trompe et qu'il finisse son «règne» par un feu d'artifice de bonnes intentions.

Cela va sans dire, mais ça va mieux en le disant : «toute ressemblance avec des personnes et des situations existantes ou ayant existées, ne serait que pure coïncidence. Ce récit n'est qu'un conte, et rien qu'un conte. Tout le monde sait bien qu'un conte ça reste entièrement du début à la fin de la pure fiction» !

Passez toutes et tous de bonnes vacances en espérant qu'elles ne seront faites que de bonnes choses. Profitez-en pour apprendre à jouer aux billes, vous verrez ça fait disparaître le stress et ça repose du portable et des réseaux sociaux. Si vous gagnez, ça sera peut-être votre premier pas pour être le roi du monde.

Guy HYVER



Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir pour Nivolas Vermelle : «Liberté, Égalité, Fraternité»

Les membres du Conseil Municipal Enfant ont été surpris de ne pas voir la devise nationale de la France inscrite au fronton de notre mairie.

- La liberté et l'égalité sont posées comme principe dans l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et deviendront en y ajoutant «fraternité» la devise nationale en 1848.

Pour l'heure, un bon nombre de mairies n'affiche pas ces 3 valeurs sur leur façade.

Cela nous a donné envie de revenir sur ces 3 mots et de constater leur impact sur notre vie quotidienne.

Liberté

- Situation d'une personne qui n'est pas sous la dépendance de quelqu'un, ou qui n'est pas enfermée.

«La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui»

En France, ce droit fondamental, est respecté et envié par bon nombre de citoyens d'autres pays.

La liberté d'expression, tellement muselée dans certains états, nous permet de nous

exprimer, de revendiquer, de s'opposer, de faire grève...

Cette liberté d'expression nous presse en tant qu'élus à intervenir lors des Conseils Municipaux et d'échanger avec vous lecteurs à l'intérieur de bulletin communal que vous êtes en train de lire.

Cette même liberté d'expression vous permet de réagir à nos articles.

Egalité

- Pour les êtres humains, l'égalité est le principe qui fait que tous doivent être traités de la même manière, avec la même dignité.

Dans notre monde actuel, pouvons-nous toujours donner la même interprétation à cette grande idée ? Parlons de l'égalité hommes- femmes.

Elles devront attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour obtenir le droit de vote, que dire de l'espace-temps pour qu'elles atteignent un jour une égalité réelle avec les hommes (salaire, fonction, hiérarchie...) égalité si chère à Olympe de Gouges.

Il faut attendre 2013 pour avoir une stricte parité dans les élections. C'est un pas de plus vers l'égalité hommes femmes.

Fraternité

- Lien existant entre personnes considérées comme membres de la famille humaine. Cette notion désigne un lien de solidarité et d'amitié à d'autres niveaux. On peut parler de fraternité à l'échelon d'un groupe telle la fraternité au sein d'une association, comme la notre, «Une envie d'avenir» qui lie ceux qui s'unissent pour la même cause. De nos jours la solidarité a pris le pas sur la fraternité. Les associations caritatives en sont la preuve. Le lien social, l'intergénérationnel, deux valeurs importantes aux yeux des jeunes.

Nous en voulons pour preuve l'organisation, par les membres du Conseil Municipal Enfant, du pique-nique lors de la fête de la commune, qui permettra à plusieurs générations de se rencontrer autour d'un quizz. « Une envie d'avenir » approuve de telles initiatives qui permettent le lien entre des personnes d'âges et d'horizons différents.

Le printemps est arrivé

*Avec la froidure, le printemps fait son entrée
Mais nous laisse l'espoir d'une saison normale
Et si nous pouvons craindre encore la gelée
Cette période de printemps pour nous est capitale*

*Le joli mois de mai n'est plus guère chanté
Dans nos campagnes et encore moins en ville
Mais ce temps des fêtes est toujours apprécié
Pour pouvoir faire quelque chose d'utile*

*Pour tous les espaces verts désormais à la mode
Il y a quelquefois de sérieux problèmes
Le processus des jardins étant plus vieux qu'Hérode
Les difficultés rencontrées sont toujours les mêmes*

*Nous devons montrer une certaine gratitude
Envers dame Nature agissant selon son désir
Et continuons d'appliquer les règles d'habitude
Pour assurer la poursuite de notre avenir*

Henri ROBERT

Exposition de peinture de Joël Montigny

Du vendredi 6 au lundi 9 juillet
à l'Eglise de Vermelle

Lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990 stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante :

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.
- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique : on ne doit pas gêner ses voisins.

Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses :

- 1/ Evitez de faire des feux journaliers.
- 2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.
- 3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.
- 4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.
- 5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année. Rappelons que les déchèteries de Nivolas-Vermelle, Ruy et Chateaufvillain sont à votre disposition.

Rappel

Etat civil de janvier à mai 2018

Naisances

- EL FRAÂ Selma, née le 23 janvier 2018
- AMRI Imène, née le 8 mars 2018
- ZENCIRCI Reyyan, né le 6 avril 2018
- BADEZ Éléonore, Jeanne, Madeleine, née le 11 mai 2018
- VARINGOT FOUR Jack, né le 23 mai 2018
- BURNOL Douglas, Pierre, Antoine, né le 25 mai 2018

Mariages

- PELGAS Mathilde et NAVA SANDONVAL Paulina le 17 mars 2018
- BAGCI Ismet et BASARAN Mélissa le 31 mars 2018
- GUY Adrien et DE CORT Hélène le 8 avril 2018
- BOIS Jean-François et RAHARIFARANIRINA Karène le 26 mai 2018

Décès

- Joanne TINSLEY, décédée le 29 mars 2018
- Michèle SUZANNE, décédée le 7 mai 2018
- Suzanne FUZIER, décédée le 24 mai 2018

Formation des élus pour l'utilisation du défibrillateur



Plusieurs élus étaient présents en mairie ce jeudi soir pour assister à la formation proposée par Marie Pierre Ecuier. Trois défibrillateurs ont été installés sur la commune : au gymnase, au stade des mûriers et dernièrement devant la mairie. Même si l'appareil est accompagné d'un protocole d'utilisation explicite, il apparaît important pour Marie-Pierre de donner plusieurs informations pour avoir un maximum de chances de sauver une vie, en cas de besoin. Devant une personne en souffrance, agir dès les premières minutes peut être décisif. Avant d'aller chercher le défibrillateur, plusieurs gestes sont à faire : une première évaluation de l'état de la personne, un massage cardiaque et appeler les secours. Grâce au matériel apporté chaque élu a pu s'exercer à pratiquer les gestes qui peuvent sauver. Le docteur Francisco, présent a aussi complété les explications. Au terme de cette formation, les élus remerciaient Marie-Pierre et remarquaient la nécessité de renouveler cette formation régulièrement et de l'étendre aux responsables associatifs.





FETE d'ETE à Nivolas-Vermelle

Samedi 7 juillet 2018

Au stade du village

12h00 : QUIZ GEANT animé par les jeunes du Conseil Municipal Enfants. Ils vous proposent de partager un moment convivial avec un pique-nique tiré du sac.




14h00-19h00 : Rendez-vous pour le tournoi de pétanque
Inscriptions sur place



19h00 : Repas (sur inscription) : Macédoine, jambon à l'os et Gratin dauphinois, Fromage, tartelette dessert. **13 €**
Menu enfant (- 14ans) : Jambon à l'os, gratin, glace. **6€**
Remplir le coupon ci-dessous et joindre un chèque à l'ordre de l'EGNV



8 **Concours des années en « 8 » :** La famille ou le groupe d'amis qui réunira pour le repas le plus grand nombre de personnes nés une année en « 8 » se verra remettre une récompense.....

Années en

21h00 : DJ et soirée dansante



23h00 : Feu d'artifice



Tout l'après-midi : Buvette



Pour les enfants
Structure gonflable

Pique-nique Géant à Nivolas Vermelle

Les conseillers municipaux enfants invitent les Nivolaisiens à un pique-nique géant Sur le stade du village le samedi 7 juillet dans le cadre de la fête d'été. Chacun apportera un pique nique qu'il pourra partager. Le pique-nique sera animé par les conseillers municipaux enfants. Avec un Quiz intergénérationnel. Les inscriptions seront à déposer en mairie



Cérémonie au monument au mort

Samedi 14 juillet à 11h00

Un conseil municipal enfant très motivé !

Si dès 2014, l'équipe municipale avait pour projet la mise en place d'un conseil municipal enfant, aujourd'hui, elle ne peut que se féliciter de l'accueil réservé par les enfants à ce projet.

Pour chaque conseil municipal, ils sont tous présents.

Les propositions fusent. Les élus qui les accompagnent et Dylan Rahis ont pour tâche de les canaliser afin de ne pas se disperser.

Nos jeunes élus se sont répartis en deux commissions : Environnement et Solidarité. La commission environnement a



réalisé des affiches pour inviter le plus grand nombre à participer au nettoyage de printemps et a pour projet l'organisation d'une journée déplacement doux pour venir à l'école.

La commission Solidarité, organise un pique-nique inter-générationnel animé par un Quizz géant le 7 juillet à midi, jour de la fête d'été. Ils vous attendent nombreux.

Les mères et les nouveaux habitants en toute convivialité



Tradition oblige, la municipalité avait invité les mamans de la commune à une petite manifestation festive, mais cette année, elle avait été élargie aux femmes et aux nouveaux habitants. Graziella Bertola adjointe au maire, après lecture d'un poème d'Anne Sylvestre sur les mamans fêtées, mais souvent à la tâche, présentait un diaporama de présentation de la commune réalisé par Roger Dolin. La parole était alors donnée aux nouveaux habitants qui n'hésitaient pas à se présenter et à dire ce qu'ils avaient trouvé en arrivant dans la commune.

La chorale « En plein Choeur » avait préparé un petit programme et Eliane Leguillou, sa cheffe de chœur se lançait dans un échauffement vocal auquel toute la salle était invitée à participer puis entonnait un canon à deux, puis à trois voix...un peu difficile à installer avec des néophytes. On passait alors à l'apéritif dînatoire, avant de remettre une rose à chaque maman et des documents de bienvenue aux nouveaux habitants. Une initiative qui a permis à plusieurs participants de faire connaissance avec des habitants de leur quartier ou d'un quartier voisin.



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

Journées du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

à l'église de Vermelle

Une action pour la recherche médicale

Pour la troisième année, en mémoire de Guy Faure, décédé d'un myélome, une association s'est constituée avec pour but de collecter des fonds pour aider à la recherche contre le cancer et en particulier contre cette forme de maladie particulièrement virulente et dont les espoirs de guérison étaient nuls voici quelques années. Puis grâce aux progrès de la recherche, l'espérance de vie, dans de bonnes conditions est montée à une dizaine d'année et depuis peu à une quinzaine d'année. Raison de plus pour Julien Faure, de perpétuer cette action de collecte des fonds qui seront versés à la recherche fondamentale sur le myélome, à Lyon. Une fois encore, les nivolsiens et au-delà, les sportifs du pays berjallien ont répondu à l'appel puisque le concours de pétanque mené de main de maître par Christophe Goy, a enregistré 72 doublettes qui ont bénéficié d'une vraie soirée estivale pour passer un excellent moment entre amis, pour une bonne cause.



Belle mobilisation des jeunes pour la nature



Cette année encore le ramassage de printemps organisé par la commune en lien avec le SMND (syndicat Mixte du Nord Dauphiné) a connu un franc succès. On a pu rencontrer les habitués de ce genre de manifestation, mais en plus, les jeunes du Club de foot, dans le cadre de leur label citoyen avaient décidé de s'investir, tout comme les membres du Conseil Municipal d'Enfants, ce qui a apporté incontestablement un plus à la mobilisation de tous. Les circuits avaient été bien préparés par l'équipe

communale avec Paul Bonnaire, Chantal Jacobs et Christian Beton, afin d'organiser une dizaine d'équipes pour couvrir l'ensemble de la commune.

Le même constat que les années précédentes a pu être réalisé : les sentiers de randonnée restent propres, mais les bords de routes où circulent les voitures sont réellement jonchés de détritres jetés des voitures. Un appel au civisme est à nouveau lancé, afin de garder ses détritres dans la voiture pour les mettre à la poubelle en arrivant.

Bernard Touquet



Chacun avait rencontré Bernard, la semaine dernière, il y a quinze jours, ou la veille, si bien que nous avons tous été abasourdis par l'horrible nouvelle.

Il était incroyable que l'homme qui était partout, à l'écoute de tous, puisse nous avoir laissé, alors qu'il avait la tête pleine de projets, avec des photos qu'il se promettait de sortir pour accompagner un prochain article, alors que le rendez-vous était pris pour son portrait du dimanche.

Et voilà qu'en ouvrant le journal du dimanche, Bernard était là, à la place de sa rubrique, vivant sous la plume sensible de Myriam Elfy qui a su retracer le parcours atypique de cet homme hors du commun.

Car Bernard avait une réelle boulimie de la vie, il a traversé le monde dans une multitude de directions et on s'interroge sur ce qui l'a conduit à mener à bien, autant d'actions, au plan professionnel, comme au plan des loisirs et surtout dans les relations humaines, dans l'écoute qu'il avait de tous.

Quand il débuté sa carrière professionnelle, le tourneur-fraiseur était un ouvrier hautement qualifié, avec un statut qui le plaçait au sommet du processus de fabrication et ses qualités tant manuelles qu'intellectuelles l'ont amené à travailler dans la mécanique de précision, en Suisse ou en Chine pour l'installation de machines Stone. Ses compétences reconnues, forgées à la force du poignet, lui avaient donné une indépendance d'esprit, qui lui permettait de dire à chacun ce qu'il pensait, sans détours, tranquillement, mais fermement.

Au foot, au milieu des jeunes de Nivolos, il a vite trouvé sa place, et sa vitesse comme sa précision, en tant qu'ailier, en ont fait un élément incontournable du terrain. En plus, la vie de son village et de son club sportif, le CSN, le passionnaient. De la fondation du foyer des jeunes avec Pierre-Jean Badin, à la gestion du club de Foot avec Paul Bonnaire, on reconnaissait son dévouement, on attendait son intervention, même quand elle était un peu abrupte, car il avait toujours à cœur de faire progresser les choses. Son immense plaisir a été l'accession de l'équipe féminine au niveau national et à cette occasion, il n'a plus ménagé son temps pour les soutenir, les accompagner, en conduisant le mini-bus dans les déplacements, et surtout affiner sa plume pour rendre compte des matches gagnés ou des occasions perdues.

Et, du coup, cette plume lui a permis de donner libre cours à sa passion, écrire, rendre compte, donner vie à tout un monde de gens du peuple qui se dévouent au sein des associations afin d'organiser de multiples activités, qui donnent des couleurs à la vie. Il s'efforçait d'être partout, car il savait que ces pages du pays berjallien qu'il a tant contribué à illustrer, donnaient à chacun sa reconnaissance.

Merci Bernard, pour une vie aussi bien remplie. Le pays berjallien perd un vrai serviteur. Nous partageons avec tous la peine que nous laisse ton départ.

A Véro, ta compagne, à Marie-France ta sœur, à Bruno, ton frère, à tes neveux et nièces, et à toute l'équipe du Dauphiné Libéré, je voudrais adresser toute ma sympathie.

Michel Rival

Préparer l'avenir ensemble des deux côtés de la méditerranée

Si ce n'était pas la foule des grands jours, la faute sans doute au froid de cette mi-mars, les anciens combattants de la Section Locale de la FNACA avaient tous répondu présents à l'appel du président, Jean Badin et de la Municipalité afin de perpétuer la mémoire de la guerre d'Algérie. Jean Badin donnait d'ailleurs lecture du message de la FNACA qui insistait sur le traumatisme social qu'a représenté pour les jeunes d'une génération de participer à cette guerre sans nom, dont ils ne comprenaient pas le sens. Michel Rival portait alors à la connaissance de l'assem-

blée, le message de Geneviève Darrieussecq qui honorait la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre. Un message qui se terminait justement par un appel à la paix et à la fraternité. «Porter un regard lucide et objectif sur ces années doit permettre à la communauté nationale de cheminer vers une mémoire apaisée. Témoigner, expliquer et partager sont un impératif afin que, des deux côtés de la Méditerranée, les jeunes générations, préparent l'avenir ensemble.»



8 mai dans la dignité



Le 73ème anniversaire de la libération de la France a été marqué dans la dignité par une foule nombreuse qui avait répondu à l'invitation de la Municipalité et des anciens combattants. Une bonne délégation du Conseil Municipal d'Enfants étaient là, au premier rang, avec leurs écharpes. La compagnie des pompiers, qui vient de se renforcer de quatre nouveaux arrivants rehaussait la tenue de la cérémonie. Après le dépôt des gerbes, Jean Badin donnait lecture du message de l'UFAC, invitant à tout

faire pour éviter les guerres et Michel Rival présentait le message de la secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, qui appelait à se souvenir des millions de morts victimes civiles et militaires de la barbarie nazie. Afin d'inviter à la vigilance par rapport à l'idéologie fasciste qui n'attend qu'une occasion pour resurgir, le Maire donnait lecture du poème du pasteur Niemöller, interné au camp de concentration de Dachau, qui montre où conduit le fait de ne rien dire face aux idéologies totalitaires.



Don du sang – beau résultat



Alors que l'Etablissement Français du sang comptait sur une cinquantaine de don, ce sont 74 personnes qui se sont présentées au secrétariat, dont une dizaine de nouveaux donneurs. Alain Guerrier et toute l'équipe de l'Amicale peuvent être satisfaits de ce beau résultat qui avoisine les meilleures collectes passées. Il

faut dire que l'information avait été bien faite, en particulier par une banderole bien visible à l'entrée du village. Rappelons que désormais, les horaires ont un peu changé puisque la collecte débute à 15h45 pour se terminer à 19h15, une amplitude intéressante qui permet d'accueillir à peu près tous les publics.

Pochaine collecte du Don du Sang

Mardi 17 juillet de 16h45 à 19h15 à la salle des fêtes

Organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018

Du côté de l'école, les enfants auront classe les Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires de classe seront :

- Matin : 8h30 - 11h45
- Après-midi : 13h45 - 16h30

Du côté du périscolaire :

- Matin : 7h30 - 8h20
- Midi : 11h45 - 13h35
- Soir : 16h30 - 18h00



Convivialité avec les retraités

Quelle belle occasion de rencontre pour ceux qui habitent la commune depuis longtemps et qui ont plaisir à retrouver des amis, comme pour ceux qui viennent d'arriver à Nivolas et qui profitent de la circonstance pour élargir leur cercle de connaissance. Un repas qui connaît un succès grandissant comme le soulignait, Michel Rival le Maire au moment de son allocution de bienvenue. «En effet, la commune compte désormais 470 personnes de plus de 70 ans, autrement dit

presque une personne sur cinq a plus de 70 ans. Il soulignait du coup, le poids des retraités qui ont un rôle actif, dans les associations, dans la société ou tout simplement dans le soutien auprès de leurs enfants et petits enfants. Il souhaitait à chacun de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile et regrettait le dispositif qui vient amputer leur pouvoir d'achat.» Chacun faisait alors honneur au menu préparé par le traiteur local avant de profiter des chansons et des histoires, et



l'on put à cette occasion découvrir de nouveaux talents ou retrouver avec plaisir des chansons déjà entendues dix fois.

Carnaval du RAM



Changement d'enseigne !

Le commerce de Fleurs franchisé, installé à l'entrée de la commune, change de nom. De « Rapid' Flor », qui ne mettait pas suffisamment en valeur le travail sur les fleurs, l'enseigne devient « Cœur de Fleur ». Chez ce fleuriste, à l'intérieur comme à l'extérieur les fleurs sont organisées en fonction de leur couleur, les pastels d'un côté et les colorés de l'autre. Les fleurs sont travaillées sur place. Pour fêter l'évènement, monsieur Garcia et sa compagne ont invité leurs amis dont Mademoiselle Isère et ses Dauphines, autour d'un apéritif dînatoire organisé dans la boutique.



Forum des associations

Samedi 8 septembre de 10h00 à 13h00

A la salle des fêtes

Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

25 et 26 Juin 1983 Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers. Et centenaire de la création du corps

Pour fêter dignement cet événement le corps avait demandé et obtenu la tenue du congrès départemental des pompiers de l'Isère.

Une première dans le département car ; jamais un corps de première intervention n'avait osé se lancer dans une telle entreprise. Dès l'annonce de cette attribution en Juin 1982 des groupes furent constitués et des responsables désignés afin que l'organisation et l'accueil soit à la hauteur. Une année de travail fut nécessaire pour atteindre les objectifs

assignés, recherche de sponsors, besoins en matériel, restauration des participants, animations...etc. Grace à l'expérience acquise lors de la fête du centenaire de la commune l'année précédente une organisation précise et chronométrée fut mise en place avec des participants de toutes les associations nivolesiennes ainsi que des pompiers de RUY, ST SAVIN, LA VERPILLIERE.

Le coup d'envoi fut donné le **25 JUIN** à 18H30 avec un apéritif concert animé par

et les groupes Les Meyriauts et K'Danse de Meyrié

Le **26 JUIN, dès 7H00** avait débuté sur le stade, le concours national d'extinction et de manœuvre suivi à 8H00 des épreuves de parcours sportif toutes catégories.

A 9H30, 220 représentants des corps de l'Isère débutaient à la salle des fêtes la réunion du congrès présidée par le Cdt. BLANC, en présence du Préfet, du Sous-Préfet et de Mr MERMAZ président du conseil général et également président de l'assemblée nationale.

A 11H30, cérémonie au monument aux morts en présence des autorités, de la fanfare du I I BCA et remise du drapeau de l'union départementale au corps de Nivolas à qui il était confié pour un an.

A 12H30, 600 repas étaient servis aux participants dans les locaux des établissements KANTJAS, gracieusement mis à notre disposition.

A 14H30, défilé emmené par la fanfare du I I BCA et tous les participants des concours.

A 15H00, au stade municipal l'équipe spéciale de gymnastique des pompiers de Paris, les petits pompiers de Dôle et la fanfare du I I BCA ont captivé les 2500 spectateurs présents.

A 18H30 ; après la remise des récompenses et la proclamation des résultats l'ensemble des bénévoles s'était retrouvé à la salle des fêtes autour d'un buffet bien garni. La fête s'était prolongée fort tard dans la nuit une bien belle réussite.

A suivre - P. Goyet

*Sources : archives pompiers de Nivolas
Photos Paul PAILLET*



la tribune des officiels lors du congrès



La fanfare du I I é BCA ouvre le défilé



5 dépôt de gerbe par le président de l'assemblée nationale



le spectacle des pompiers de PARIS

Plus de deux cents participants pour deux concours

L'équipe de Nivolas Pétanque 38 a renoué avec une tradition ancienne en programmant deux concours pour le 8 mai. Pari réussi puisqu'avec 104 participants au tête à tête du matin et 92 doublettes inscrites au concours de l'après-midi, Serge Bonnassieux peut-être fier de la réus-

site de cette journée. Le soleil l'a bien aidé et il faut reconnaître que les familles n'ont pas boudé le plaisir de passer un bon moment de détente sous les ombrages du Stade Municipal en admirant les talents de peintures qui s'étaient déplacées pour relever ce concours.



L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

L'ouverture des Saisons Culturelles de Vermelle de l'année 2018 a été une grande réussite avec l'exposition « Songes Chimériques » du collectif Phosphène Photo du 5 mai au 27 mai avec le vernissage très festif et musical du 18 mai.

Les manifestations continuent avec l'exposition de peinture de Bernard Merle qui vient, pour la première fois exposer à l'Eglise de Vermelle du 1er au 24 juin avec le vernissage le samedi 2 juin à 18 heures.

Les Journées Nationales des Jardins organisées par le Ministère de la Culture, ont eu lieu vendredi 1er juin- samedi 2 juin- dimanche 3 juin. L'Association a ouvert le jardin paysager de Vermelle avec visites commentées par la conceptrice du jardin.

Samedi 9 juin à 18 heures, récital lyrique «Eclats d'Amour» avec Marie-Henriette Ruault, soprano, accompagnée au piano par Brigitte Gonin Chanut, avec des mélodies de Faure, Schubert, Strauss, Poulenc, et des



airs d'opéra de Purcell, Mozart, Puccini, Verdi, Gounod, autour des poèmes signés Marie-Henriette Ruault.

Joël Montigny artiste-peintre, exposera du vendredi 6 juillet au lundi 9 juillet.

Brillant vernissage de l'exposition de Phosphène



Les cimaises de la vieille église de Vermelle accueillent les photos du groupe Phosphène depuis début mai, et le succès de son exposition a été confirmé par la foule qui s'est pressée cette fin de semaine dans la nef millénaire, la foule et de nombreux élus qui ont souhaité à la fois saluer le travail des trois artistes et soutenir le travail d'animation de l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle. Suzanne Badin, en accueillant le public ne masquait pas son plaisir de voir autant de monde découvrir les trésors de l'Eglise de Vermelle qui servent d'écrin à ces photos. Elles rappelaient que l'œil du photographe nous permet de découvrir des personnages ou des scènes sous un jour différent, qui démarque la photo d'art, de celle qu'on voit tous les jours. Des images magnifiées par le noir et blanc. Tour à tour, Michel Rival, le Maire,

Didier Gauthier, Président de la FSCF, Annick Arnold, Vice-Présidente culture à la CAPI et Claire Debost, Conseillère Départementale soulignèrent la qualité des œuvres et l'excellent travail de l'Association, avant que Gérald Holenstein présente la surprise du vernissage, deux contes interprétés avec humour par Marie Dragic soutenue par le violoncelle de Marc Lauras.



Rendez-vous au jardin de Vermelle

Depuis quelques années, la petite église de Vermelle sur son tumulus, s'enrichit d'un magnifique jardin qui donne des couleurs à ses murs millénaires. On le doit au talent de Denise Fréchet, qui nourrit une vraie passion pour l'organisation florale et qui en plus, a les doigts verts, car tout lui réussit. Profitant de la journée européenne des jardins, elle a accompagné de nombreux visiteurs au cours du week-end de porte ouverte. Elle a su faire profiter de ses connaissances le public qui n'hésitait pas à la questionner, sur le nom des plantes, sur leur meilleure exposition, sur ses projets, etc. Pour beaucoup une découverte, visible en permanence, puisque comme toutes les églises anciennes, elle est entourée d'un cimetière.



Bernard Merle expose à Vermelle



La cinquantaine de toiles choisies par Bernard Merle s'harmonisent parfaitement avec le cadre de l'église de Vermelle. En effet, ses œuvres sont d'une grande cohérence, elles dénotent d'une recherche qui explore les mêmes chemins pour les approfondir, quel que soit le sujet traité. Il présente des natures mortes, des portraits, des scènes de la vie, des paysages, autrement dit une grande diversité et pourtant une seule personnalité très prégnante les met en cohérence. Sa technique peut nous faire penser à de la peinture romantique, toute en douceur, mais la façon dont il la traite en revenant par petites touches très colorées sur ses sujets, font apparaître des tableaux dans le tableau, à mesure qu'on s'approche de l'œuvre. Lors du vernissage, devant un public nombreux, tour à tour, Suzanne Badin présidente de l'APEV, Michel Rival, le maire, Didier Gautier, président de la FSCF ont tenu à féliciter l'artiste.

L'exposition est visible tous les vendredis, samedis et dimanche de 14h à 19h jusqu'au 24 Juin.

Sabordage à la biennale du cirque

Un plateau nu, un tas de madriers de tailles différentes et voilà que quatre acrobates, en costume de ville installent ces quilles énormes un peu partout...sans que l'on sache bien à quoi elle vont servir. Puis les déplacements acrobatiques au ralenti vont prendre appui petit à petit sur ces équilibres instables. On franchit des distances improbables, on se retrouve perché sur un des madriers et tout cela en s'aidant du pont fait par les autres artistes. Un spectacle plein d'imprévus, tout en douceur, où très fréquemment le public retient son souffle, car on a l'impression qu'un seul souffle pourrait faire chuter ces constructions éphémères.

Une foule de près de quatre cents personnes avaient profité d'un moment de soleil éclatant pour faire une ovation aux artistes de la compagnie « La Mondiale Générale » pleins d'idées et de talents invités par la CAPI dans le cadre de la Biennale du cirque.



Une belle découverte aux soirées de Nivolas !

Ce vendredi soir, le programme des soirées de Nivolas innovait avec EURÉKA, chanteur, slameur, rapeur... Si le public n'est pas venu en nombre pour cette première dans les soirées de Nivolas, l'artiste a emporté l'enthousiasme des spectateurs présents. Chaque morceau se termine par un «Twist» (retournement de situation final) qui donne un nouveau sens à l'ensemble. Spectacle très interactif, chacun des textes débute par une accroche qui bien souvent interpelle la culture cinématographique du public. La qualité des textes emporte l'intérêt d'un auditoire varié voir inattendu, notamment avec le titre, «Le mystère de la Chambre rose» issu de son premier album «Le meilleur pour la fin».

A Nivolas-Vermelle, EURÉKA aura eu recours à son talent de comédien pour divertir son public et faire oublier l'incident technique autour de son écran. Après les applaudissements enthousiastes c'est à capella qu'il chante le dernier morceau du rappel. La soirée se termine comme à l'habitude dans la convivialité autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Une ovation pour le trio Florimond

De Brassens, certains ne retiennent que les paroles de ses chansons et son sens de la poésie, mais quand elles passent entre les mains du trio Florimond, toute la richesse de leur musique est mise en valeur. En effet, guitare, basse et contrebasse font ressortir le sens du jazz qui imprègne toutes les compositions de Brassens. Aussi, ils ne cherchent pas à imiter le chanteur disparu, mais ils créent leur interprétation qui respecte les musiques et leur donne un sens nouveau. Le trio interprète dans la même veine Gainsbourg, Renaud ou Souchon, avec sensibilité. Le public ne s'y trompe pas et vibre à l'évocation de ces poèmes mis en jazz. A plusieurs reprises, il fredonne et même accompagne emporté par la gentillesse de l'interprétation. Pour cette nouvelle édition des soirées de Nivolas, la salle des fêtes était comble.



Les ressorts de la rumeur ont enchanté le public

Pour la dernière soirée de Nivolas, c'est la compagnie de théâtre amateur, «La Bièvre du Samedi soir» qui a tenu les planches. Au programme «Rumeurs», une pièce de l'américain Neil Simons adaptée par Isabelle Rovasio. Adaptée, car l'adjoint au maire de New-York, est devenu le responsable d'un parti politique bien français, au lendemain d'un congrès où les coups bas ont été à la une. Et tout ce petit monde se retrouve le lendemain, invité pour les dix ans de mariage de Jacques et Marceline. Mais rien

ne se passe comme prévu, les hôtes sont absents, la cuisinière est partie et les invités inventent à tour de rôle des histoires à dormir debout, et s'empêtrent de plus en plus dans un tissu de mensonges et de quiproquos, jusqu'à l'arrivée du commissaire qui fait atteindre le sommet de l'hilarité. Une pièce avec des rebondissements incessants, menée sur un rythme trépidant par des acteurs bien rôdés, puisque c'était leur dernière représentation avant d'enchaîner sur une autre œuvre.



Un bilan haut en couleur !

L'équipe organisatrice de l'ALEP arts et Culture se retrouvait pour faire le bilan de la quarantième édition de l'exposition de peinture de Nivolas. La présidente Graziella Bertola-Boudinaud dans un tour de table donnait la parole à chacun. Un bilan très positif émergeait : la circulation dans l'exposition, l'ouverture sur la scène, des retours très positifs tant de la part des exposants que des visiteurs. De nouvelles propositions sont apparues comme pérenniser le prix «Jean Degore», inscrire le prix des



tableaux dans le catalogue... Une bonne alchimie s'est opérée entre les anciens, mémoire de cette exposition et les nouveaux qui apportent de nouvelles idées.

Du théâtre et encore du théâtre à Nivolas-Vermelle

Une belle saison pour la section théâtre de l'atelier théâtre de l'ALEP Art et Culture !

Pendant toute la saison, après un réel travail théâtral en atelier dirigé par Sabine Vasselin,



les jeunes comme les moins jeunes travaillent aux représentations théâtrales de fin de saison. Afin de valoriser le travail distinct réalisé par les 2 ateliers, la commission municipale culture et l'ALEP art et culture ont décidé cette année en accord avec l'intervenante de distinguer les deux représentations. Comme à l'habitude, les adultes présenteront leur pièce «Psy...Chédélique» le samedi en soirée. Pour

les jeunes, un premier Festival «JEUNES EN SCENE» à Nivolas-Vermelle. Dimanche 10 juin, les deux associations nord iséroises «De quoi j'me mêle» d'Écloles - Badinières et l'ALEP arts et Culture de Nivolas-Vermelle réunissent les jeunes de leurs ateliers théâtre pour un premier festival. L'après-midi débute avec un travail partagé dans des ateliers. A 16h00, le public est accueilli pour assister à la présentations des spectacles



de chaque association, fruits du travail d'atelier. Ce festival est l'occasion d'échanges entre jeunes comédiens. D'autres associations ont été contactées pour participer à ce festival, mais elles n'étaient pas disponibles à cette date. Le rendez-vous leur est donné pour la prochaine édition.

Du côté de la Bibliothèque

Bibliothèque

Pour votre été, l'équipe de la bibliothèque vous a sélectionné de nombreux romans, policiers et documentaires dont les derniers livres de Franck Thilliez, Marc Lévy, Michel Bussi.

Le samedi 8 septembre 2018, lors du forum des associations, nous vous proposons d'exposer votre Carnet de voyage et peut-être remporter le prix du public.

2 catégories : Jeune (primaire) et Ado/adultes.

La fin de l'année sera encore riche en expositions :

- **septembre :** « les Femmes dans la 1ère guerre mondiale »
- **octobre- novembre :** « Exposition interactive Anuki » prêtée par la MDI
- **décembre :** « Urbex » exposition photo de Cédric Capelli et Philippe Guilloud

La bibliothèque sera fermée du mardi 1er août au jeudi 23 août inclus. L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été et de belles lectures.

Prix Nord Isère / Prix Nivolas-Vermelle

Les maternelles de l'école de Nivolas-Vermelle ont participé au Prix Nord Isère, c'est l'album « Bientôt l'hiver » de Voutch qui a remporté leur suffrage. Mais le lauréat de cette 11ème édition du PNI dans cette catégorie est : Le ruban, d'Adrien Parlange (Erable maternelle).

Les autres lauréats sont :

- **La Piscine magique**, Carl Norac / Clothilde Delacroix (Filao cp/ce1)

- **Le Loup en slip**, Wilfrid Lupano / Paul Cauuet (Ginko ce2/cm1)

- **Cœur de loup**, Katherine Rundell / Gelrev Ongbico (Oukoumé cm2)

- **Le Mari de mon frère**, Gengoroh Tagame/Takata (Séquoia ado)

L'école primaire de Nivolas-Vermelle votera pour le Prix de Nivolas-Vermelle courant juin.

Les élèves devront faire leur choix d'après une sélection de 4 livres pour chaque niveau.

Manolo un conteur magicien

Dans le cadre de la tournée CAPI conte, Manolo le conteur et sa Kora se sont arrêtés à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Le public accueilli avec la musique tirée des cordes de cet instrument des griots africains se met en tension pour écouter de fabuleuses histoires. Celle de ce pauvre paysan enrichi grâce au champ des lutins dont on lui avait tant dit de se méfier. Il met un premier pas dans le champ et très vite les enfants répondent en écho «Rien».

Dans le conte suivant, le public accompagne ce jeune qui rêve d'épouser la fille du roi et de devenir jongleur. Pendant une heure Manolo tient en haleine les plus jeunes comme les plus anciens. Quand la magie cesse, chacun repart avec de belles images dans la tête et des étoiles dans les yeux.



L'atelier d'écriture a fêté ses vingt ans

Comment mieux marquer l'anniversaire de l'atelier d'écriture que de présenter des textes produits. Plusieurs textes, d'ailleurs, rappelaient que depuis 20 ans, « A la nuit tombée, des ombres se glissent subrepticement dans la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Sont-ce des lecteurs assidus... ? Non. Ce sont des écrivains... » Le premier atelier a été organisé à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux. De nombreux invités ont apprécié la qualité des textes, leur finesse, leur sensibilité ou leur humour. Après avoir souhaité, en chanson un bon anniversaire à Aline, doyenne du groupe et fidèle écrivaine depuis le premier jour, la soirée s'est terminée autour d'un succulent buffet composé par les écrivaines et le seul écrivain de cette aventure. Pour ceux qui souhaiteraient s'essayer à ce jeu d'écriture le rendez-vous est donné au forum des associations le 8 septembre. Les ateliers reprendront dès le mois d'octobre. Après les 20 ans de l'atelier d'écriture, rendez-vous est donné, le samedi 16 juin à 11h00, pour les 20 ans de la Bibliothèque Municipale, avec de nombreuses animations à la clef.



Les 20 ans de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle :

A la nuit tombée, des ombres se glissent subrepticement dans la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle. Sont-ce des lecteurs assidus qui ne supportent pas d'attendre jusqu'au lendemain pour obtenir la suite d'une saga à la Robert Merle ou à la Mickaël Choukhov ? Non. Ce sont des écrivains, à majorité écrivaines d'ailleurs, qui délaissent leur intérieur douillet, leur soirée intime pour se regrouper autour d'une longue table, dissimulée entre de grandes étagères sur les rayons desquelles s'entassent des volumes de dimensions variées.

L'atelier d'écriture est là ! L'atelier d'écriture est enfin arrivé pour son rendez-vous mensuel !

La bibliothèque de Nivolas-Vermelle choisit particulièrement cette douzaine de personnes (quinze parfois) qui viennent lui prêter vie alors que le silence règne alentour. Donnons-lui la parole :

« Oh ! Les membres de l'atelier d'écriture, ils ne sont pas compliqués : ils s'asseyent sur mes sièges de bois pas très confortables ! Cela leur importe peu ! Ils déploient leurs carnets, crayons, gommes et n'occupent, chacun, qu'un très petit espace sur la table. Ils sont serrés comme des documents dans un presse-papiers !

Ils partagent tout : les idées, les émotions, les mots... surtout les mots car ils ont l'art

de se les approprier, de les pétrir à leur goût et ensuite de les offrir à tous, dans l'élan généreux de la fin d'atelier.

Ils apportent des mets confectionnés quelques heures auparavant, du chocolat noir, des amandes et boivent de la tisane qu'ils savourent avec autant de distinction qu'une coupe de champagne.

J'aime entendre le crayon noircissant leurs feuilles d'exercice ; le silence est parfois troué de réflexions humoristiques. Ça et là, des visages attentifs courbés se redressent, s'illuminent d'un grand sourire pour encourager tel ou tel qui se trouve momentanément en panne d'inspiration.

Lorsque chacun a eu son comptant de mots, d'émotions littéraires ou poétiques, l'atelier plie bagage et efface toute trace de son passage nocturne. La moindre miette est ramassée. Le coffre aux ouvrages didactiques et aux friandises se ferme et le groupe se dilue avec la même discrétion que celle dont il avait fait preuve quelques heures auparavant pour franchir ma porte.

Je retrouve alors mes pensées et évoque des souvenirs de bibliothèque car, savez-vous qu'on fête mes 20 ans cette année ? Et des souvenirs, j'en ai à la pelle ! J'en ai connu des Nivolésiens, des Nivolésiennes !

Ils ont toujours trouvé dans mes rayons ce qu'ils cherchaient et souvent, ils ont trouvé

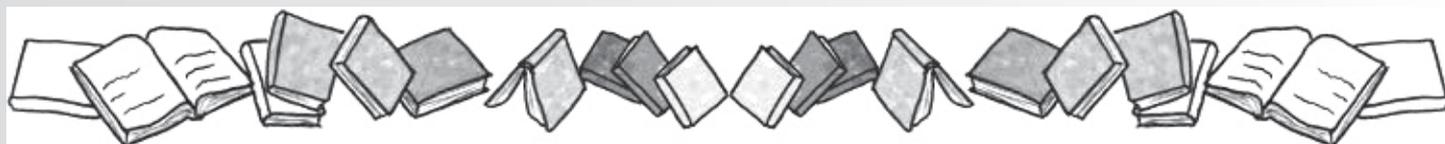
plus que ce qu'ils cherchaient. Car, dans ce village, croyez-moi, on sait me faire exister ! Mes locaux sont utilisés pour recevoir des expositions (picturales, photographiques, documentaires), des conférences, des conversations d'artistes ou de poètes. Si vous voulez jeter un coup d'œil au livre d'or, vous constaterez que j'ai accueilli bon nombre de personnalités locales, régionales et même nationales durant ces 20 années !

Mais ce qui m'attendrit le plus, ce sont les souvenirs que je garde de tous les enfants qui sont venus user leurs fonds de culotte sur les gradins de mon petit amphithéâtre intérieur. Ah ! Ils en ont feuilleté des illustrés ! Ils en ont lu des B.D. ! Les tout petits, ils en ont écouté des conteurs ! Et quelquefois en pyjama, le pouce au bord des lèvres, le doudou serré sur la poitrine. Certains sont étudiants aujourd'hui et il m'arrive d'avoir le plaisir de les voir revenir pour une recherche.

Vous voyez, je mérite qu'on me fasse une belle fête pour mes 20 ans d'existence, car j'ai été jusqu'alors disponible et heureuse de contribuer à assouvir tout appétit de culture, petit ou grand !

A bientôt !»

Danielle



Alep Plein Air

Dimanche 8 mai belle réussite pour la Marche dans la nature.

Ciel bleu, soleil radieux, tous les organisateurs étaient sur le « qui-vive » pour accueillir au mieux les randonneurs et ils sont venus nombreux pour arpenter les sentiers et les chemins autour de Nivolas et profiter de la nature resplendissante en ce début mai.

Les différents itinéraires ont ravi les 500 marcheurs, il faut dire que depuis le plateau des Eparres la vue est très « sympa » ! et les ravitaillements en Verrière et à La Roche bien appréciés.

Depuis le mois d'avril déjà quelques randonnées à notre actif et surtout un beau week-end à Buis les Baronnies découverte de cette belle région, nous avons randonné dans les gorges d'Ubrioux, le col de Milmandre, autour du Rocher St Julien, au milieu des oliviers, des genêts, des senteurs de thym, de romarin, de lavande sauvage.



Avec la saison estivale qui arrive notre programme va « s'élever » doucement.

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30

**Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : alepleinair@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30**



Rando semi-nocturne

Samedi 29 septembre

Circuit balisé 10 km avec ravitaillement - Inscription à partir de 17h30 salle des fêtes - Repas sur réservation

L'Alep a répondu présent pour la rando-santé

La Fédération de Randonnée en Isère s'est donné comme objectif de faire découvrir les bienfaits de la randonnée à tous publics, y compris aux personnes qui ont été malades et pour qui la rando peut permettre une reconstitution plus rapide. C'était le thème de la rando-santé, organisé à Vézeronce avec pour accroche : « ouvert à ceux qui randonnent moins loin, moins vite, moins longtemps ». L'Alep Plein-Air répond toujours présent à ce type de manifestation qui permet à tous de découvrir les joies et les bienfaits de la marche dans la nature, tout en créant du lien social, aussi, nous les avons saisis au moment où ils portaient pour Vézeronce.



Des jeunes rassemblés autour du Basket

Les joueuses et les dirigeants du Basket Club avaient préparé une journée de rencontre entre les équipes poussins et mini-poussins du nord-Isère. Certes, le basket était au centre des rencontres, avec un tournoi, consacré le matin aux mini-poussins et l'après-midi aux plus grands. Mais, l'équipe de Stéphanie Billard avait centré la journée sur l'aspect ludique des rencontres, avec à la clef, des parcours chronométrés et un fil rouge constitué par le plus grand nombre de paniers à l'actif de chacun, comptés individuellement. Le jeu était également présent, avec un château



gonflables où les jeunes joueurs ont pu se détendre entre deux matches. Au moment des récompenses, les neuf équipes étaient rassemblées, et à côté du palmarès et des coupes, chacun se voyait remettre un diplôme d'initiation et un petit sac de sport.



Les basketteuses sur le terrain

Profitant d'une météo plutôt clémente, les basketteuses sont allées au devant de la population pour proposer sa brioche matinale. Au porte à porte ou sur le marché, l'accueil a été plutôt favorable, afin d'aider le club dont l'équipe phare évolue en pré-nationale.



L'Amicale des Golfeurs de Nivolie

Comme chaque année nous avons fait une initiation golf aux jeunes footballeurs lors des vacances de Pâques. Une autre est prévue pour les enfants du centre aéré fin juillet. Tous ces jeunes adorent taper dans la balle et certains montrent de bonnes aptitudes.

Coté practice nous avons à nouveau subi quelques dégradations : les bancs ont été cassés. On se demande quel plaisir trouvent ces individus à détériorer du matériel qui ne leur appartient pas. Mais tout a été réparé en main de maître par notre trésorier, expert dans le travail du bois, entre autre.

Dans les autres incivilités on note régulièrement les dépôts sauvages d'ordures sur le parking et la circulation à grande vitesse, donc dangereuse, rue du Vernay.

Malgré tout cela notre practice reste un lieu convivial pour se retrouver et s'entraîner. D'ailleurs les progrès de nos membres se constatent dans les rencontres régionales et nationales.



Remercions les agents municipaux qui tondent l'herbe régulièrement et le noyau dur de notre amicale, toujours disponible pour faire de l'entretien.

Marc Chavanne



En route pour l'arbitrage

Ils viennent de tous les coins du département de l'Isère, ils ont entre seize et vingt-deux ans, ils sont lycéens, étudiants où jeunes actifs, mais ils partagent tous la même passion, le football et ils ont décidé de franchir le pas et de devenir ar-

bitre. Beaucoup ont déjà arbitré des rencontres amateurs et ont tâté de la difficulté de s'imposer, naturellement, mais sans autoritarisme. Ils participent au stage organisé par le district de l'Isère de foot, profitant des installations adaptées du Stade des



Mûriers et de la possibilité de se restaurer et d'être hébergé à proximité pour les plus éloignés. Nicolas Boroton, assisté de Dylan Rahis, animateur du club et lui même arbitre fédéral, ont préparé un programme en quatre jours, afin de réfléchir

théoriquement à la fonction, mais également à se confronter à la réalité au cours d'ateliers sur le terrain. Tous repartiront avec pour objectif de diffuser cet état d'esprit de respect et de fair-play qu'ils devront faire respecter sur les terrains.



Un loto bien doté du CSN



Le public sait que le loto organisé par le club de foot est toujours bien doté, aussi ne se fait-il pas prier pour répondre à l'invitation des responsables du club.

Cette année encore, le gymnase était pratiquement comble au moment où Franck Briatte, le co-président lançait les premiers tirages.

Une soirée au caractère familial bien marqué, menée

avec précision qui a donné satisfaction au public.



Ciné été «Ferdinand»

Mardi 17 juillet à la nuit tombée
Sur la pelouse de l'école de Boussieu

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	E	C	A	N	I	Q	U	E	S
2	A	C	I	D	E		U	R	N	E
3	R	O	D	E	R	A	I	E	N	T
4	E	U		R	F		L	E	U	
5	C	L	E		S	O	L		I	A
6	A	E	R	E		P	E	U		S
7	G	R	O	S	S	E	S	S	E	S
8	E		S	T	A	R		A	M	I
9	U	N		E	G	E	R	I	E	S
10	X	I		R	E	S	I	S	T	E

Nivolas-Vermelle Pour faire tomber les barrières de la différence



Sur la piste d'athlétisme du stade des Muriers les enfants stagiaires, licenciés au CSN (club sportif de Nivolas-Vermelle) durant cette semaine de vacances, essaient le handibike, d'autres testent le fauteuil roulant en suivant un parcours tracé par les éducateurs. Rien n'est facile, mais les jeunes assurent. Sur le terrain synthétique c'est pareil. Des ateliers invitent les enfants à jouer au foot avec des béquilles, avec les yeux bandés, etc... Les objectifs sont multiples faire prendre conscience aux jeunes des problèmes liés au handicap, mais aussi et surtout le respect la tolérance, la solidarité. Le club nivolésien avait le privilège d'organiser la jour-

née «handisport 2018» dans le cadre du programme éducatif fédéral prôné par la Fédération de football amateur : «C'est un engagement qui nous tenait à cœur, nous avons travaillé tous ensemble pour préparer cette journée, en évaluant le projet, établissant le programme et en prenant les contacts et puis le district nous a bien soutenu dans notre démarche, avec notamment la présence de Fanny Bizard du comité départemental olympique de l'Isère. Elle nous a apporté toute son expérience ainsi que le matériel pour préparer les ateliers» appréciait Dylan Rahis coordinateur technique et associatif au sein du club sportif.

DEUX IME PRÉSENTS

Après que les jeunes valides aient testé les différentes situations de handicap, ce sont les ados des instituts médico-pédagogiques de Bourgoin-Jallieu et Saint-Maurice l'Exil qui sur le coup de 11 heures sont venus participer à la fête. Accueil chaleureux, remise d'un maillot à tout le monde offert par un sponsor du club, photo de famille et ensuite petit atelier de foot avec passes et tirs au but ou tout le monde est mélangé, la discrimination ne faisant surtout pas partie du programme. Après le repas pris en commun dans la salle de réception du stade des Mûriers, un match de football a rassemblé les 40 jeunes footballeurs stagiaires du CSN et autant d'ados des deux IME. Une rencontre de sport de joie et de partage qui restera sans doute dans les annales : «Nous avons briefé les enfants avant cette journée, pour leur parler du handicap et que ce problème n'est pas que pour les autres. Ils ont joué le jeu, avec leur cœur et je pense qu'une bonne partie du message est passée» estimait Marie-Pierre Ecuier, vice-présidente du CSN et coordinatrice de cette journée exceptionnelle



Une très belle saison pour l'Espoir Gymnique !



Le samedi les Garçons de Niveau 6, 7/10 ans ouvraient le bal, et montaient sur la deuxième marche du Podium après une très belle compétition ! Dimanche à St Rambert d'Albon l'équipe féminine de Niveau 8, 7/14 ans montait sur la plus haute marche. En individuelle, Desbois Lisa gagnait la première place et Guillemain Marie arrivait seconde !!!!

Les Niveaux 7, 7/14 ans, qui n'étaient que 5 (1 fille était blessée) se sont bien battues et ont obtenu une très belle 8ème place.

À Romans, les Niveaux 8, 7/12 ans ont obtenu une très belle 4ème place.

Les Niveaux 8 7/10 ans n'étaient que 4 pour 4 notes, ce qui les a pénalisés, mais elles se sont bien battues !

Enfin les Niveaux 6, 7/14 ans qui ont com-

mencé la saison en Niveau 7 sont montées en catégorie ont obtenu une très belle 6ème place !

L'équipe féminine de Niveau 5, 11 ans et plus était en Finale du championnat de France UFOLEP à Agen (47). Les filles ont fait une très belle compétition et se classent 5ème !

Dans sa catégorie l'équipe composée de Galifet Coline, Jaillot Amélie, Ambroise Marlène, Moleins Lisa, Pellet Candice et Piolat Ludivine termine Championnes de France aux Barres asymétriques ! Félicitations à toutes ces filles !

Félicitations aussi aux deux monitrices Jaillot Amélie et Clavel Elea qui tous les mercredis encadrent ces enfants sous l'oeil bienveillant de Lionel Gallien. Un grand



merci également à Coline Galifet qui a jugé pour le club.

La saison à l'EGNV se termine par le Gala de fin d'année le samedi 23 Juin au gymnase.



Le Sou des écoles du Village

Depuis 115 ans, le Sou des Ecoles de Nivolas organise des manifestations de qualité permettant de financer des projets pédagogiques (classes transplantées, sorties, animations éducatives) et des achats de matériels pour les deux écoles maternelle et élémentaire du village.

Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le Bal Masqué (avec les déguisements des petits et des grands, pleins de couleurs), les soirées jeux permettant à tous de se retrouver pour jouer, l'Arbre de Noël et son spectacle des maternelles, la Kermesse de fin d'année scolaire avec ses activités ludiques...

Pour toutes ces réalisations, toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les parents, les enfants, les enseignants, monsieur le Maire, le personnel des services de la commune, les commerçants, les sociétés et entreprises de Nivolas et alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2017/2018

Une spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfices des Enfants de Nivolas Vermelle.

Prochainement : Kermesse / Spectacle

Le 30 juin, nous vous attendons tous, Petits et Grands pour une grande journée de fête.

Au programme : A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal. Ensuite, nous vous donnons rendez-vous au stade municipal pour un repas champêtre et des animations, des ateliers (maquillage, vernis, tresse), des structures gonflables ...

Venez Nombreux !

Que de surprises en perspective !

Et demain

L'avenir de ce bel enthousiasme dépend de l'investissement de tous, il ne tient qu'à vous chers amis parents de venir nous rejoindre, pour une heure, une journée ou tout au long de l'année pour organiser les manifestations : il n'y a pas de petites participations mais des personnes motivées pour l'intérêt des enfants !

Venez nombreux nous rencontrer le 21 septembre 2018 à l'assemblée générale à 20h00 au Foyer de Nivolas.

Ecrivez-nous et retrouvez nous sur Facebook à l'adresse :

Lesoudesecolesnivolas38@gmail.com et Sou des écoles Nivolas Vermelle

Les maternelles donnent l'exemple pour la nature

Malgré une température hivernale, courageusement les élèves des trois classes maternelles de Nivolas-Vermelle, équipés de chasubles, de gants et de sacs poubelle ont débuté le nettoyage de printemps du samedi matin sur la commune. Les enfants étaient répartis en équipe encadrées par les enseignantes et les ATSEM aidées de nombreux parents et de quelques élus. Chaque équipe montrait le plus grand enthousiasme pour nettoyer son secteur

soit les abords de l'école et du restaurant scolaire, soit le stade du village soit le parking du gymnase soit la place du village et les abords de la mairie. Les enfants expliquaient avec beaucoup de précisions qu'ils ramassaient les déchets pour apprendre à préserver la planète et qu'il faudrait apprendre à les mettre dans les poubelles. Félicitations aux enfants et à leurs enseignantes pour cet engagement citoyen.



De jeunes électeurs très motivés !

Très motivés, les élèves de la maternelle de Nivolas-Vermelle sont allés tôt ce mardi matin à la bibliothèque municipale. Ils allaient participer au vote du Prix Nord Isère. A la bibliothèque, Stéphanie, la bibliothécaire leur avait présenté depuis plusieurs semaines les 4 ouvrages qui avaient été sélectionnés pour cette occasion. Ce vote est l'occasion de découvrir des albums riches, d'une grande qualité littéraire et esthétique comme « Le Ruban » d'Adrien Parlangue. Très sérieusement, tour à tour les enfants sont passés prendre les bulletins adaptés à leur niveau de lecture avant de se rendre dans l'isoloir, signer la liste d'émargement et terminer en mettant leur bulletin dans l'urne... Comme les grands !



Fête de l'école du village Samedi 30 juin

Classe de neige

3 classes de CE1, CE2 et CM2 sont parties en classe de neige au Collet d'Alleverd du 28 au 30 mars 2018.

Les enfants étaient accueillis au centre des Mainiaux au cœur de la station

Au programme : ski de fond, biathlon, balades en raquettes et découverte de la faune et la flore de montagne.

Chaque classe avait 3 séances de ski de fond : une 1ère séance pour découvrir cette pratique, la 2ème pour s'entraîner et lors de la dernière séance les enfants alternaient ski et tir à la carabine (laser) comme en biathlon. Beaucoup d'efforts, de rires, de glissades, de fatigue et parfois quelques belles chutes !



Les CE1 et CE2 ont également visité une ferme qui fabrique du fromage.

Le soleil n'était pas toujours au rendez-vous mais il y avait encore beaucoup de neige pour la saison. Les enfants étaient ravis de leur séjour. Ils se sont beaucoup amusés et ont appris pleins de choses! Les animateurs nature étaient passionnés et passionnants. Les enseignantes remercient la mairie et le sou des écoles grâce à qui ce voyage a

été possible, ainsi que les parents qui nous ont accompagnés pour les trajets.



Autour des jeux avec l'école de Boussieu

L'école de Boussieu propose régulièrement une soirée familiale autour des jeux de société. Chacun apporte les jeux qu'il préfère et s'engage à les faire découvrir aux autres. Les parents comme les enseignants choisissent les jeux les plus passionnants et c'est un vrai régal de passer un agréable moment de découverte. On a même pu

se mesurer à un redoutable logiciel de difficultés orthographiques mis au point par Alain Jay qui n'est autre que le Délégué Départemental de l'Education Nationale de l'école. Au bout de deux heures de jeux, on se retrouve autour des goûters et boissons préparées par le Sou des Ecoles.



Carnaval à l'école maternelle



Une belle journée préparée par l'équipe enseignante pour marquer avec joie le carnaval. Les enfants se sont d'abord retrouvés dans divers ateliers qui ont mis les nombreux parents dans la coup. Des princesses fabriquaient des masques avec des paillettes tandis que des supermans se confrontaient à Zorro ou à des chevaliers autour de jeux de société. La matinée se poursuivait par un défilé



autour de l'école, jusque dans la cour de l'école primaire voisine et se terminait autour des gourmandises préparés par les parents, après la traditionnelle photo de groupe.



Monsieur Carnaval invité des enfants

Une foule bigarrée a envahi la Salle des Fêtes pour entourer Monsieur Carnaval à l'invitation du Sou des Ecoles et de son président, Laurent Poulénard. Les enfants étaient costumés, en mariée, en fée, en pirate, autant de déguisements que d'imagination. On a même remarqué, le Maire de la commune avec sa barbe blanche, sa casquette et son appareil photo.



Les jeux libres se sont enchaînés avant la mise à feu de Monsieur Carnaval qui était préparée sur la place.

